



# Règlement Général des Individuels FEFB

## HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

### Modifications de mars 2025

### Modifications de mars 2024

Décision CA du 13 mars 2024 pour les ex-aequo après départage – Modification mineure

### Modifications de mars 2023

Suppression de la référence aux Ligues

### Modifications d'Octobre 2022

Précision ajoutée (Henrotte Christian)

## RÈGLEMENT

Ce règlement dépend du Directeur de Tournois FEFB.

**Ce règlement est complété par un Règlement rédigé par l'organisateur de la compétition qui, peut éventuellement déroger à un point ci-dessous mais qui doit, dans tous les cas, être approuvé par le Directeur de Tournoi FEFB.**

Il s'agit d'une compétition homologuée Fide et les règles Fide sont d'application.

### 1. Dispositions générales

Il est divisé en deux groupes, Elite et Accession.

Les parties se jouent selon les règles de la F.I.D.É. La cadence est celle choisie par le directeur des tournois de la F.É.F.B. en concertation avec l'organisateur. Elle doit être choisie parmi les cadences acceptées pour le classement Elo de la F.R.B.É. et pour le classement Elo de la F.I.D.É. Les parties des deux groupes sont soumises à la même cadence.

Le directeur des tournois veille à ce que la cadence de jeu et le lieu choisis par l'organisateur permettent d'avoir un délai d'au moins une demi-heure entre deux parties et garantissent un bon déroulement de la compétition.

### 2. Tournoi Elite

Le tournoi est strictement réservé aux joueurs inscrits en affiliation principale à la F.É.F.B. et qui sont domiciliés en Belgique depuis le 1er janvier de l'année civile pendant laquelle le tournoi est organisé **(sauf dérogation accordée par le CA de la FEFB).**

Il comprend **8 42** joueurs choisis dans l'ordre suivant :

- ~~un joueur désigné par chacune des ligues. Ce joueur doit avoir une cote minimale de 2050 points Elo (belge ou FIDE) et doit être désigné par sa ligue 15 jours calendrier avant le début de la compétition ;~~
- le champion F.É.F.B. en titre, s'il répond toujours aux conditions de participation au tournoi Elite ;
- le joueur le mieux classé au tournoi Accession de l'année précédente répondant aux conditions de participation au tournoi Élite au moment de la fin dudit tournoi Accession. En cas de désistement, ce joueur n'est pas remplacé par les joueurs suivants dudit tournoi Accession ;
- le junior le mieux classé au dernier tournoi Elite du Championnat individuel Jeunesse F.É.F.B. répondant aux conditions de participation au tournoi Elite et disposé à jouer le tournoi.
- pour arriver à un nombre total de **8 42** joueurs, les joueurs répondant aux conditions de participation au tournoi Elite suivant, par ordre décroissant, le dernier classement FIDE ou, à défaut, belge paru au jour du début du tournoi.
- **Précision pour 2025 : Vu que la décision de passer à huit joueurs dans l'Elite n'a jamais été communiquée officiellement et vu les plaintes (légitimes) reçues à ce sujet, le CA a décidé de maintenir encore au moins cette année le règlement selon lequel 12 joueurs joueront le tournoi Elite.**
- .

**Le système de départages des ex-aequo est laissé à la discrétion de l'organisateur qui doit le mentionner dans le règlement du tournoi après accord du D.T.**

Le tournoi se dispute en open de 7 rondes suivant le système suisse dirigé à l'Elo FIDE.

Le vainqueur du tournoi Elite reçoit le titre de « champion de la F.É.F.B ».

Le joueur le mieux classé dans le tournoi Élite, qui remplit les conditions pour le jouer et qui figure sur la liste des joueurs de la FIDE avec le code FIDE-Bel ~~ou qui ne figure sur aucune liste de joueurs établie par la FIDE~~ est qualifié pour le Championnat Experts de la F.R.B.É..

### **3. Tournoi Accession**

Le tournoi est ouvert à tous ceux qui ne participent pas au tournoi Elite.

Il qualifie un joueur pour le tournoi Elite de l'année suivante. La qualification est toutefois réservée en exclusivité au joueur classé premier parmi ceux qui répondent aux conditions pour participer au tournoi Élite au moment de la fin du tournoi.

Le tournoi se joue en sept rondes suivant le système suisse dirigé à l'Elo **FIDE**.

### **4. Disposition finale**

Les points non prévus par les dispositions qui précèdent sont, sauf décision préalable contraire du Directeur des tournois, réglés par le règlement des tournois de la F.R.B.É..